

Le Havre, le 10 MAR. 2020

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu le message que vous m'avez adressé au sujet du quartier de Graville, j'en ai pris connaissance avec attention et tiens à vous apporter les éléments de réponse qui suivent.

Beaucoup de travaux sont en cours, ou vont débiter à Graville notamment dans le bâtiment qui abrite la mairie et la bibliothèque. Il rouvrira ses portes dès le printemps prochain. La bibliothèque va y trouver un nouveau souffle, et je suis convaincu que sa fréquentation va augmenter. Les lieux seront clairs, colorés, avec un nouvel agencement intérieur fonctionnel et confortable.

Par ailleurs, en 2019, à la demande des habitants et des commerçants, 6 caméras de vidéo-surveillance ont été installées à Graville.

Autre chantier d'importance, la cour de l'école Jules Massenet - Jean Maridor va faire l'objet d'un complet réaménagement. Ce projet a été imaginé dans le cadre d'un intense travail collectif avec les enfants, les enseignants et les parents d'élèves, et sera réalisé pendant l'été 2020. Il laisse notamment une large part aux espaces de jeux, préserve les espaces verts et prévoit un nouvel espace sportif ouvert sur le quartier.

Quant à elle, la Fabrique de Soquence, toute proche et fréquentée aussi par des Gravillais, sera labellisée centre social. Concrètement, cela signifie qu'elle sera dotée de moyens supplémentaires par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour organiser plus d'activités au bénéfice des habitants.

Point d'importance également, Graville est très concerné par le projet de troisième ligne du tramway. Le chantier sera décisif pour l'avenir du quartier. Nous sommes convaincus, parce que nous l'avons vu en ville haute après sa mise en service en 2012, que le tramway contribue puissamment à l'accessibilité des quartiers. Les Gravillais ont parfois l'impression d'être isolés à l'est de la ville. Avec le tramway, ils vont bénéficier d'un accès direct, régulier et sûr, aux quartiers sud, à la gare, au centre-ville, à la plage et à l'hôpital Monod.

.../...

.../...

La question du tracé a déjà été abordée, mais elle n'est en rien tranchée. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler lors de la réunion publique qui s'est tenue précisément à la salle des fêtes de Gravelle jeudi dernier, deux hypothèses ont été émises pour le passage du tramway : Rue de Verdun ou rue Jean Jaurès. En réalité, l'avenir du stade Deschaseaux doit nous guider dans la réflexion sur le tracé du tramway. Que faut-il faire pour le stade Deschaseaux ? Le démolir pour reconstruire un autre équipement ou aménager une place ? Le conserver ? Pour quelle vocation ? C'est à toutes ces questions que nous devons répondre avec l'ensemble des riverains et des habitants, des utilisateurs du stade et des commerçants. Nous pourrions ensuite déterminer quel est le tracé du tramway le plus opportun.

Le tramway est aussi l'occasion de réfléchir aux espaces publics des quartiers traversés. Nous nous sommes engagés à refaire une place publique par an au cours du prochain mandat. La place de Gravelle en fera partie, car elle constitue le poumon du quartier. C'est elle qui draine l'activité commerciale, et favorise l'échange entre les habitants. Gravelle a une forte personnalité à laquelle ses habitants sont attachés, nous sommes déterminés à entretenir cette vie de quartier.

Dans le même souci de favoriser la mobilité sous toutes ses formes, nous prévoyons aussi l'aménagement d'une voie cyclable sécurisée en ville basse, pour relier Gravelle à Coty. Notre ambition est d'avoir à terme une voie sécurisée et dédiée au vélo, permettant de rejoindre rapidement le centre-ville.

En espérant avoir répondu vos questions, et en vous renouvelant ma détermination à agir pour l'avenir du Havre et de votre quartier, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Edouard PHILIPPE

